

Procès-verbal d'une séance ajournée du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **2 mai 2023** à **19h**, par téléconférence (TEAMS).

**ÉTAIENT PRÉSENTS PAR TÉLÉCONFÉRENCE (TEAMS)**, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale,

**LES ADMINISTRATEURS DU CA :**

François Achim – Administrateur – District no 4  
Marie-Josée Bibeau – Administratrice - Personnel d'encadrement  
Patrick Boucher – Administrateur - District no 1  
Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement  
Sandra Gauthier-Pépin – Administratrice - 18 à 35 ans  
Amélie Guay – Administratrice – Municipal, santé, services-sociaux  
Alexandre Guérin – Administrateur – Enseignants  
Stéphanie Hautot – Administratrice – Directions d'établissement  
Denis Lefebvre – Administrateur – District no 2  
Gilles Montreuil – Vice-président – Administrateur - District no 5  
Michelle Morin – Présidente – Administratrice - District no 3  
Nicholas St-Jacques – Administrateur – Finances, comptabilité, RF et RM  
Karine Whelan – Administratrice – Gouvernance, éthique et RH

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint  
Stéphane Brault, directeur général adjoint  
Christian Duval, directeur général adjoint  
Mélanie Chaussé, coordonnatrice du Service du secrétariat général et des communications

ABSENCE(S) :

Ian Venne – Administrateur - Personnel de soutien

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, ouvre la séance à 19h.

Le quorum est constaté.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

**CA-2023-05-02-233** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. MODIFICATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS À L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY**

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation pour les municipalités de Saint-Mathieu et de Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle du préscolaire et du primaire, le développement domiciliaire projeté par les deux municipalités et les besoins en espace identifiés et reconnus pour le bassin de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espace du CSSDGS;

- CONSIDÉRANT la demande d'ajout d'espace en attente d'approbation au ministère de l'Éducation depuis septembre 2019 pour une nouvelle école primaire à Saint-Mathieu;
- CONSIDÉRANT la capacité d'accueil de l'école Jacques-Barclay et les locaux disponibles pour l'année scolaire 2023-2024;
- CONSIDÉRANT l'ajout autorisé par le ministère de l'Éducation, à compter de l'année scolaire 2024-2025, de locaux modulaires temporaires à l'école Jacques-Barclay dans l'attente de l'autorisation du projet d'ajout d'espace;
- CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Jacques-Barclay et la solution proposée afin d'intégrer, dès l'année scolaire 2023-2024, les élèves de 3<sup>e</sup> année de Saint-Mathieu à l'école Jacques-Barclay;
- CONSIDÉRANT l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;
- CONSIDÉRANT les résultats de la consultation publique.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Patrick Boucher, administrateur

- d'adopter la modification des cycles d'enseignement dispensés à l'école primaire Jacques-Barclay pour y ajouter, en plus du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle, le 2<sup>e</sup> cycle du primaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 3<sup>e</sup> cycle du primaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**CA-2023-05-02-234** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

M<sup>me</sup> Michelle Morin, présidente, propose la levée de la séance à 19h05.

**CA-2023-05-02-235** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Présidente

MC/ng/jg

\_\_\_\_\_  
Coordonnatrice